

Discours de Laurent UGHETTO
Président du Conseil départemental de l'Ardèche
AG Maires de l'Ardèche
26 octobre 2017 – Aubenas

Madame la Ministre (Jacqueline GOURAULT, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur),
Monsieur le Préfet, Madame et Messieurs les Sous-Préfets,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président de l'Association des Maires de l'Ardèche, Cher Maurice,
Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, et départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents d'EPCI, élus communaux,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois depuis mon élection à la présidence du Conseil départemental.

Pour moi l'exercice est nouveau mais vous le savez, en tant que Vice-Président en charge de l'Economie, de l'Emploi et de l'Agriculture, je sillonne l'Ardèche depuis des années et je connais bien les acteurs de ce département.

Depuis le 10 juillet, j'ai multiplié les déplacements pour venir chez vous, dans votre commune, à votre rencontre.

Et c'est à ces occasions que j'ai pu mesurer à quel point en Ardèche, le Département est l'interlocuteur historique des communes, le chef de file de la solidarité.

Rassurez-vous, le changement d'exécutif ne sera pas l'occasion de remettre en question ce lien indéfectible qui lie le Département à ses territoires. Car je m'inscris sans réserve dans les pas de mes prédécesseurs, que je salue, (Michel, Pascal et Hervé).

Et je revendique pleinement ce que nous avons fait ensemble depuis près de 20 ans, dans un contexte de crise économique, de baisse des dotations, et d'augmentation des charges.

Nous avons assuré notre rôle d'amortisseur social et à ce sujet mon ambition est d'aller plus loin en proposant dès cette année et en lien avec vous, la création d'une plateforme téléphonique à destination des usagers qui sont en droit d'attendre de nos collectivités des réponses essentielles à leur vie de tous les jours.



Aujourd'hui je souhaite aussi que le Département soit le garant de l'équité de traitement des collectivités en matière d'accompagnement financier. Sans parti pris politique ni géographique. Je veux qu'il soit le correcteur des inégalités parfois institutionnalisées.

Pour ce faire, en 2017, nous avons reconduit nos aides en direction des territoires. Mais vous les connaissez bien : Contrats Terre d'eau, Ardèche Durable, Fonds de solidarité.

Il faut ajouter à cela les moyens financiers que le Département apporte aux agences départementales qui travaillent au quotidien pour les communes : le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche, le CAUE, l'ADT ou encore Ardèche Habitat. Cela représente un effort supplémentaire pour le Département.

Au total ce sont plus de 20M€ qui ont été injectés dans l'investissement local, faisant, de très loin, du Département votre premier partenaire avec en moyenne 60 000 € par an et par commune.

Cet effort financier classe l'Ardèche dans les dix Départements les plus interventionnistes dans ce domaine.

A mon arrivée, dans un souci de proximité, d'efficacité, de simplicité et de lisibilité, j'ai souhaité confier à Maurice Weiss, le bloc stratégique de soutien aux territoires avec pour objectif une plus grande solidarité et une logique de projet plutôt qu'une logique de guichet. Il sera donc votre interlocuteur au Département.

Vous connaissez tous Maurice Weiss dont je salue devant vous la constance au service des communes, ainsi que sa parfaite connaissance des dossiers.

Dès 2018, les règlements vont évoluer pour être agrégés dans une seule et même enveloppe dotée de 10M€ qui permettra de répondre aux besoins de financement des projets qui concourent :

Au développement des services à la population et au cadre de vie : école, salle culturelle, équipements sportifs, maison de services aux publics, maison de santé, ...

Au développement économique : fonciers d'activité, équipements touristiques, aides aux derniers commerces, ...

A la protection de la ressource en eau : Eau potable, assainissement, restauration des cours d'eau

Au développement durable : Mobilité, voies vertes et douces, économie d'énergie, ...

Nous avons également décidé de ne pas prévoir d'enveloppe par territoire. Nous aurions pu, comme d'autres le font, répartir nos crédits entre les EPCI ardéchois sur la base de leur population.

A l'expérience, on constate que ce système induit un effet pervers, celui de retenir ou refuser un projet selon qu'il entre ou non dans l'enveloppe disponible du territoire.

La qualité d'un projet n'est pas liée à sa localisation ou au nombre d'habitants de la communauté de communes. Il ne répond pas à des critères mathématiques ou à des considérations partisans.

A nos yeux, un projet mérite d'être soutenu parce qu'il correspond à un besoin réel de la population, parce qu'il aura été conçu de manière collégiale et intelligente et enfin parce qu'il entrera dans l'une de nos priorités.



En janvier prochain, dans un document unique, vous seront présentées l'ensemble des opérations éligibles et les modalités de notre soutien.

Durant la période précédant la remise du dossier, soit de février à avril, Maurice Weiss rencontrera l'ensemble des élus à l'échelle du territoire des communautés de communes ou agglomérations avec pour objectif d'échanger sur les projets, sur les priorités que vous vous donnez.

Le Département est un échelon de proximité et il a le devoir d'établir un contact direct.

C'est ce besoin de proximité, cette volonté de servir les collectivités locales qui nous motivent à poursuivre dans la voie de la mise en place d'une ingénierie publique départementale.

La solidarité territoriale ne se résume pas à des transferts financiers, mais consiste également à appuyer techniquement les collectivités locales dans leurs projets qui sont trop souvent retardés, voire écartés, pour des raisons de complexité technique ou administrative.

Le service d'ingénierie publique, le réseau des aménageurs, est désormais opérationnel et donne entière satisfaction.

Il s'agit là d'une initiative « heureuse » de mutualisation des compétences. Une réponse opportune dans une période où chaque collectivité ou organisme parapublic doit faire la preuve de sa capacité à assurer un service public performant, soucieux des deniers publics.

Il s'agit également de stimuler l'investissement public qui reste l'un des premiers vecteurs de développement économique.

Devant l'ensemble des élus locaux ardéchois rassemblés, je peux avouer que je suis un Président de Département raisonnablement réformateur dont l'action est motivée par 7 grands principes fondamentaux qui consistent à :

Nouer un dialogue permanent et direct avec les Ardéchois

Poursuivre le travail engagé pour développer l'attractivité de l'Ardèche

Assurer la place du Département en tant qu'animateur des territoires en privilégiant des politiques innovantes (économie circulaire, transition énergétique, lutte contre les déserts médicaux...)

Promouvoir les solidarités et l'égalité des chances, principal rempart contre le repli sur soi et les violences qu'il génère

Ouvrir l'Ardèche sur l'extérieur car l'intelligence est souvent collective

Mobiliser toujours plus et toujours mieux la Ressource

Demeurer le premier service public du territoire à travers nos implantations et la présence de nos agents sur le terrain, vitrine et moteur de nos politiques.

Ces 7 défis sont l'illustration de mon attachement au principe constitutionnel de la décentralisation. Celle des lois Deferre de 1982, celle qui s'appuyait avec confiance sur l'ensemble des échelons territoriaux.

Car Décentraliser, c'est faire confiance...

Faire confiance à la démocratie locale incarnée avec responsabilité par nos 36000 maires de France, nos 6098 élus départementaux et régionaux, nos 925 parlementaires.



Les soubresauts institutionnels récurrents affaiblissent notre pays et freinent les initiatives (suppression des Emplois Aidés, réforme des APL, baisse chronique des dotations) ... Ils créent du doute, de la crainte et ralentissent la dynamique locale.

Madame la Ministre, je crois en la capacité de nos élus à appréhender leurs missions avec sérieux et responsabilité. Je les sais attentifs au respect qu'ils sont en droit d'attendre de l'Etat.

Ce congrès doit être utile, nous voulons qu'il fasse bouger les lignes. Nous vous serions reconnaissants, Madame la Ministre, si vous acceptiez d'être la porte-parole auprès du Gouvernement de tous les élus d'un département moderne, tourné vers l'avenir, soucieux des contraintes budgétaires mais qui sait expérimenter, innover.

Faisons-nous confiance !

